

1

# Autonomie, Perte d'autonomie et Dépendance



Et Soins infirmiers

S. BICHSEL - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - IFSI Virolier

2

## PLAN

- Introduction : La compétence IDE, le contexte
- Partie 1 : L'autonomie et de la dépendance
- Partie 2 : Outils d'évaluation de la dépendance
- Partie 3 : TD !
- Conclusion

S. BICHSEL - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - IFSI Virolier

3

## INTRODUCTION

### COMPÉTENCE IDE

- Définition du métier selon le code de la santé publique et son **Article R4311-3** :
- Relèvent du rôle propre de l'infirmier(e) les soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie et visant à **compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution d'autonomie** d'une personne (...)
- L'IDE **identifie les besoins** de la personne (...)
- L'autonomie et la dépendance sont au cœur du métier !

S. BICHSEL - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - IFSI Virolier

4

## INTRODUCTION

### LE CONTEXTE

- Contexte épidémiologique :**
- En 2022 en France, l'espérance de vie a atteint **79,4 ans** pour les hommes et **85,3 ans** pour les femmes
- BABY BOOM** (après guerre) / **PAPY BOOM** oblige :  
Les estimations indiquent une forte augmentation chez les **plus de 75 ans** :

5 millions en 2000  
et 7 MILLIONS EN 2020  
**probablement 10 millions en 2050**  
**soit 2 x plus qu'en 2000 ! (INSEE)**

S. BICHSEL - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - IFSI Virolier

5

► 3 priorités pour les personnes en situation de dépendance :

- 1- Le maintien de l'autonomie
  - 2- La lutte contre la perte d'autonomie
  - 3- L'anticipation, par l'identification des personnes à risque de perte d'autonomie
- L'autonomie, la dépendance : des enjeux de santé publique !

S. RICHESL - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - IFS Visuel

6

► Zoom sur Le **programme et son application ICOPE MONITOR**

- Créée par le pôle gériatrique du CHU de Toulouse, avec le soutien de l'OMS et Déployée en Occitanie et dans la Loire et petit à petit à l'échelle nationale
- Basée sur l'évaluation et le suivi de 6 fonctions essentielles :  
**la vue,  
l'audition,  
la mémoire,  
la mobilité,  
le bien être psychique  
et les réserves nutritionnelles**



S. RICHESL - Agir en Santé - Évaluation de la dépendance - 2023

7

## Partie 1

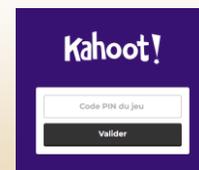
- L'autonomie
- Et la dépendance



S. RICHESL - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - IFS Visuel

8

## Testons vos connaissances !



S. RICHESL - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - IFS Visuel

9

## La dépendance

- **Quelles différences entre dépendance et autonomie?**
- La **dépendance** c'est le besoin d'aide pour accomplir un geste au regard d'un **incapacité**
- Cette dépendance peut être
  - **partielle ou totale,**
  - **temporaire ou définitive,**
  - **physique psychique ou même sociale :**
- Elle est **évolutive**  
Le **GIR** est un indicateur de ses évolutions



S. BONDEL - Agence Santé - Evaluation de la dépendance - 2023

10

- Selon Virginia Henderson, la dépendance se définit comme :  
« **L'incapacité où se trouve la personne d'adopter des comportements appropriés ou d'accomplir elle-même, sans aide, les actions qui lui permettraient en fonction de son état d'atteindre un niveau acceptable de satisfaction de ses besoins** »
- Le terme DÉPENDANCE est très **péjoratif** :  
être dépendant de quelqu'un ou de quelque chose revient à être à sa merci, à ne pas être en capacité de faire pour soi-même, ...  
*Dépendance affective, financière, à la cigarette...*

S. BONDEL - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - 49 Visuel

Chronologiquement :

- **Une déficience** fait suite à une maladie ou accident
- Elle entraîne une **incapacité**
- Qui entraîne un **besoin**
- Qui entraîne une **dépendance (à une tierce personne)**
- Qui peut avoir des effets sur la **sphère sociale** :

On parle alors de **handicap** :

- **moteur (physique)**
- **mental (intellectuel)**
- **cognitif (mobilisation des connaissances)**
- **psychique (pathologie psychiatrique)**



S. BONDEL - Agence Santé - Evaluation de la dépendance - 2023

12

- **La déficience : perte organique**  
C'est l'altération d'une structure ou d'une fonction. L'anomalie peut être temporaire ou définitive  
= Notion de **perte de fonction ou organe**.  
Elle peut être congénitale, liée au vieillissement, ou faire suite à un accident, ou à une pathologie ...  
*Exemple : une artérite des membres inférieurs a pour conséquence une déficience motrice (perte organique motrice)*  
Elle entraîne une **incapacité**

S. BONDEL - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - 49 Visuel

13

- Notion de **perte** de capacité  
=> Deuil des capacités



L. BICHSEL - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - 192/193 slides

14

#### • L'**incapacité** : **perte fonctionnelle**

Elle correspond à toute **réduction** de la **capacité** à accomplir une activité sur le plan **fonctionnel**.

Exemple : une **déficience motrice des membres inférieurs** chez un patient paraplégique (= **déficience**) engendre une **incapacité** à marcher (= **incapacité**)

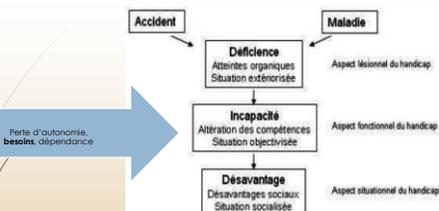
Cette incapacité entraîne une **dépendance** => Des **besoins**

#### • Le **handicap** : **perte / sphère sociale**

Il s'agit de toutes les limitations et **impacts** de l'incapacité sur la vie quotidienne

Exemple : une **déficience motrice des membres inférieurs** responsable d'une **incapacité à marcher** pour le patient paraplégique a pour conséquence un **isolement social** : il ne peut plus faire de la moto avec ses amis ou conduire une voiture et continuer son travail, etc.

L. BICHSEL - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - 193/193 slides



L. BICHSEL - Agir en Santé - Evaluation de la dépendance - 2022

#### • **Points d'alerte** :

- La dépendance crée inéluctablement une grande **vulnérabilité** de la personne dépendante
- la dépendance augmente le **risque d'isolement** et le **risque de maltraitance**, en établissements comme à domicile !

L. BICHSEL - Agir en Santé - Evaluation de la dépendance - 2022

18

« La maltraitance consiste en un acte **unique ou répété**, ou en l'**absence d'intervention** appropriée, dans le cadre d'une relation censée être une relation de confiance »

➤ (OMS)

1. RICHTEL - Agence Santé - Évaluation de la dépendance - 2023

18

**Je suis un ETRE UNIQUE**

Mes besoins sont en relation avec mon âge et environnement

ZOOM SUR LES BESOINS DE LA PERSONNE

Besoins BIOLOGIQUES Organiques

Besoins PSYCHOLOGIQUES émotionnels

Besoins SPIRITUELS +/- Religieux

Besoins INTELLECTUELS

Besoins SOCIO-CULTURELS D'appartenance

**BESOINS FONDAMENTAUX**  
En perpétuels devenir  
Auxquels je réponds pour mon bien être

1. RICHTEL 2023 - AGRÉJANNE 2020 COPYSOFT

19

Et l'autonomie alors ??

- Par abus de langage on parle de **perte d'autonomie** pour parler de **perte de capacités ...**  
Mais l'autonomie c'est autre chose ... !!
- Ex : « Prendre son autonomie » c'est voler de ses propres ailes...
- Étymologiquement, être autonome c'est « **se gouverner par soi même** » !
- L'autonomie c'est **prendre ses propres décisions et ainsi vivre de ses droits** !  
(information, libre choix, consentement éclairé, liberté d'aller et venir, respect de l'intimité, respect de la dignité, non discrimination, ...)
- Et cela est vrai quelle que soit la situation !  
(dépendance totale, handicap, troubles psychiques ...)

1. RICHTEL - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - IFO Visual

20

Charte de la personne hospitalisée

1. Droits de la personne hospitalisée

2. Sécurité et sécurité

3. Information et consentement

4. Participation et autonomie

5. Accès aux soins et à la compréhension des traitements

6. Qualité de la vie

7. Sécurité et confidentialité

8. Prévention et aide au patient

9. Participation et soutien

10. Valorisation de l'activité

11. Accueil personnalisé et de proximité

12. Sécurité et confidentialité

13. Accès aux droits et à la justice

14. Institution

1. RICHTEL - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - IFO Visual

21

## SUBTILITÉS de vocabulaire

- La personne **AUTONOME** décide elle-même des actions à réaliser
  - Une personne **NON AUTONOME** n'est pas en mesure de prendre les décisions d'action à réaliser de façon indépendante  
Ce qui ne lui supprime pas sa singularité, sa dignité !
  - Une personne **DÉPENDANTE** nécessite de l'aide pour agir
  - La personne **INDÉPENDANTE** a la possibilité de faire seule les actions à réaliser, elle en a les capacités
- **Une personne autonome n'est pas forcément indépendante**

*Exemple simple d'un enfant qui est indépendant pour aller prendre une douche mais n'est pas autonome pour prendre la décision d'aller prendre sa douche si on ne lui demande pas !*

S. RICHÉLÉ - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - IFSI Viroflor

22

## illustrations

### Vignettes cliniques :

- **Patient autonome et dépendant :**  
initiative patient : « je suis souillé, veuillez me laver SVP »
- **Patient autonome et indépendant :**  
initiative patient : « je suis souillé, je vais me laver »
- **Patient non-autonome et indépendant :**  
initiative soignant : « vous êtes souillé, allez vous laver » (sans aide)
- **Patient non autonome et dépendant :**  
initiative soignant : « vous êtes souillé, je vais vous laver » (avec aide)

S. RICHÉLÉ - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - IFSI Viroflor

23

## illustrations

- **Selon vous :**  
**Est-ce qu'une personne totalement dépendante peut être totalement autonome ?**
- **OUI !**
- Respecter l'autonomie dans le soin c'est
  - répondre aux incapacités
  - en proposant une **négociation** centrée
  - sur les **besoins** mais également **souhaits** et **attentes** de la personne,
  - dans le but de respecter le principe de libre arbitre du patient, de **dignité** :

**De respecter ses droits !**

S. RICHÉLÉ - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - IFSI Viroflor

24

- **Réflexion partagée sur le paradoxe de hôpital :**
- Lieu de soins et mission essentielle de respect de l'**autonomie**...  
Cependant, ... :  
Rythme imposé des journées, disponibilité ou non des professionnels, gestion des traitements personnels à la place de la personne, ... !!!
- Respecter l'autonomie du patient/ résident, c'est :
  - le rendre **acteur** de sa prise en charge quel que soit son degré de dépendance, ses capacités, ses incapacités  
y compris lorsqu'il a des troubles cognitifs !
  - **négoier** les soins dans le respect de la personne et de sa singularité sans aller jusqu'à imposer

**=> Ne surtout pas prendre les décisions / faire à sa place  
exécuter en étant dans la déshumanisation !!**

S. RICHÉLÉ - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - IFSI Viroflor

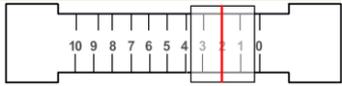
25 (L'AUTONOMIE ... Professionnelle)

- Allons un peu plus loin ... avec l'autonomie professionnelle du soignant !
- L'autonomie professionnelle c'est être en mesure de prendre des **initiatives adaptées**, en qualité de soignant **compétent** et **responsable**
- Cependant L'infirmier exerce ses missions dans le cadre d'un **champ de compétences** qui lui est propre et dans le cadre d'un travail **collaboratif** avec ses pairs : en **équipe pluridisciplinaire** !
- Et ce dans le cadre d'un **projet thérapeutique** !
- Et ce dans un **cadre institutionnel** et des organisations qui sont définies et qu'il est nécessaire de **respecter**
- L'autonomie professionnelle est **positive**, **A condition que les initiatives soient adaptées et cohérentes**
- L'autonomie professionnelle ne veut donc pas dire **anarchie**

S. BOCHER - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - IFS Visuel

26 Partie 2

- Les outils de l'évaluation de la dépendance



S. BOCHER - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - IFS Visuel

27 Outils d'évaluation de la dépendance

Ils ont pour objectifs de :

- **repérer les incapacités** et ainsi les **besoins** de la vie quotidienne dans tous ses aspects (physiques, psychiques, sociaux)
- **établir un plan de soins** pour répondre aux incapacités pour l'ensemble des actes de la vie quotidienne
- **Définir des objectifs thérapeutiques ou d'accompagnement personnalisé en pluridisciplinarité** qui prennent en compte les besoins mais également **les souhaits de la personne**
- **Surveiller l'évolution** afin de réajuster les actions et objectifs dans la prise en charge grâce à l'indicateur du **GIR** (qui est aussi un **indicateur de qualité de soins** !)
- **Adapter les aides et moyens financiers**, matériels et humains ex : l'APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

S. BOCHER - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - IFS Visuel

28 Outils d'évaluation de l'autonomie

- Échelle ou indice de **Barthel** parfois aussi appelé indice d'invalidité du **Maryland**
- Grille de **Colvez** + indicateur **EHPA**
- Échelle **ADL** de Katz
- La grille **Géronte**
- Grille **EZB**
- **IADL** (index d'autonomie de la vie instrumentale)
- **RAI** : résident assessment instrument
- La Grille **AGGIR**

.....

S. BOCHER - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - IFS Visuel

29

- La grille nationale **AGGIR** :

- Autonomie Gérontologie Groupes Iso-Ressources** a été créée en 1996 en France.

Elle a été modifiée en 2001 (critères supplémentaires) puis en 2017

- C'est l'**outil principal recommandé par la Haute Autorité de Santé (HAS)** pour évaluer le **GIR**
- = une grille d'évaluation qui permet de mesurer **objectivement** la dépendance d'une personne en fonction de sa capacité (ou non) à réaliser les activités de la vie quotidienne SEUL.

S. BICHSEL - Agiri en Santé - Évaluation de la dépendance - 2023

30

- La grille AGGIR :
- cerfa n°11510\*01

S. BICHSEL - Agiri en Santé - Évaluation de la dépendance - 2023

31

- 10 critères relatifs à la perte d'autonomie** physique et psychique appelés "**variables discriminantes**" qui déterminent le GIR :

1. **Cohérence**
2. **Orientation**
3. **Toilette**
4. **Habillage**
5. **Alimentation**
6. **Élimination**
7. **Transferts**
8. **Déplacements à l'intérieur**
9. **Déplacements à l'extérieur**
10. **Communication à distance**

S. BICHSEL - Agiri en Santé - Évaluation de la dépendance - 2023

32

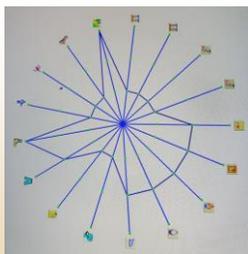
- + 7 autres critères relatifs à l'aspect social et domestique : les "**variables illustratives**"
- Elles n'entrent cependant pas dans le calcul du GIR.

1. **Gestion**
2. **Cuisine**
3. **Ménage**
4. **Transport**
5. **Achats**
6. **Suivi du traitement**
7. **Activités de temps libre**

S. BICHSEL - Agiri en Santé - Évaluation de la dépendance - 2023

### Les outils numériques

33



S. BICHSEL - Agir en Santé - Évaluation de la dépendance - 2023

### 10 critères relatifs à la perte d'autonomie physique et psychique appelés "variables discriminantes" qui déterminent le GIR :

34

1. Cohérence
2. Orientation
3. Toilette
4. Habillage
5. Alimentation
6. Élimination
7. Transferts
8. Déplacements à l'intérieur
9. Déplacements à l'extérieur
10. Communication à distance

S. BICHSEL - Agir en Santé - Évaluation de la dépendance - 2023

35

### Modalité d'évaluation : la grille AGGIR

#### Étape 1 :

Chaque variable doit être évaluée à partir des adverbes ci-dessous :

- |   |                           |
|---|---------------------------|
| ■ <b>S = Spontanément</b> : oui ou non?   | Si ne fait pas : on coche |
| ■ <b>T = Totale</b> ment : oui ou non?    | Si ne fait pas : on coche |
| ■ <b>C = Correctement</b> : oui ou non?   | Si ne fait pas : on coche |
| ■ <b>H = Habituellement</b> : oui ou non? | Si ne fait pas : on coche |

#### Attention :

**L'observation porte sur les activités effectuées par la personne seule, (avec ou sans difficulté) en excluant ce que font les « aidants » et les soignants !**

S. BICHSEL - Agir en Santé - Évaluation de la dépendance - 2023

36

#### Étape 2 :

Selon le résultat de chaque variable / 4 adverbes, on obtient **un résultat A B ou C**

- **A** : si Fait complètement seul
- **B** : si Fait partiellement seul
- **C** : si Ne fait pas du tout seul

=> *Totalement dépendant d'une tierce personne*

S. BICHSEL - Agir en Santé - Évaluation de la dépendance - 2023

37

- Ex :
- Toilette : **partiellement seul => B (pas totalement)**
- Habillage : **partiellement seul => B (pas totalement)**
- Alimentation : **totallement seul => A**
- Élimination : **totallement dépendant => C**
- ...

S. BOCHTEL - Agir en Santé - Evaluation de la dépendance - 2023

38

- **Étape 3 :**
- Au regard de toutes ces cotations obtenues pour l'ensemble des variables discriminantes :
- **On obtient le GIR !**

S. BOCHTEL - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - IFS Viroflor

39

### Résultat : Le GIR (1 à 6)

- **Le GIR 1** correspond aux personnes **les plus dépendantes**, confinées au lit, dont les fonctions mentales sont gravement altérées.
- **Le GIR 2** regroupe deux catégories majeures de personnes :
  - celles qui sont **confinées au lit ou au fauteuil**, dont les fonctions mentales ne sont pas totalement altérées
  - et celles dont les **fonctions mentales sont altérées**, mais qui ont conservé leurs capacités à se déplacer.
- **Le GIR 3** correspond aux personnes ayant conservé tout ou partie de leur autonomie mentale et **partiellement leur autonomie locomotrice**

S. BOCHTEL - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - IFS Viroflor

40

- **Le GIR 4** comprend deux catégories de personnes :
  - celles n'assurant pas seules leurs **transferts** mais qui, une fois levées, peuvent se déplacer à l'intérieur du logement.
  - Et celles n'ayant pas de problèmes locomoteurs, mais devant être aidées pour les gestes de la vie quotidienne notamment pour les **repas**.
- **Le GIR 5** comprend des personnes **assurant seules leurs déplacements à l'intérieur** de leur logement, s'alimentant et s'habillant seules, mais nécessitant une **aide ponctuelle** (préparation des repas, douche hebdomadaire, ménage...);
- **Le GIR 6** comprend les personnes **autonomes** pour tous les actes discriminants de la vie courante.

Elles peuvent cependant avoir besoin d'une aide ponctuelle pour les activités domestiques comme le ménage !

S. BOCHTEL - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - IFS Viroflor

41

- Le GIR pour les soignants : **parler le même langage**
- Le GIR pour le département : attribuer des **aides à la personne** en faveur du maintien à domicile ou de l'hébergement en établissement : **l'APA, allocation personnalisée d'autonomie**.
- L'APA concerne les personnes de plus de 60 ans résidant en France.
- Son montant varie :
  - en fonction des revenus
  - et du GIR après une évaluation par les services du Conseil départemental.
- Aujourd'hui, en lien avec la réforme des services d'autonomie à domicile, le GIR devient également **un enjeu financier** pour les SAD !

S. BICHSEL - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - 175 Visites

42

- Au 1er janvier 2023, le montant du plafond de l'allocation personnalisée d'autonomie est de ...  
**Avez-vous une idée ?**
- 1 914,04 € pour les personnes évaluées en GIR 1**
- 1 547,93 € pour les personnes évaluées en GIR 2**
- 1 118,61 € pour les personnes évaluées en GIR 3**
- 746,54 € pour les personnes évaluées en GIR 4**
- Les GIR 5 et 6 ne bénéficient pas de l'APA !**

*cependant d'autres dispositifs et ressources sont alors mobilisées, notamment par le biais des mutuelles, complémentaires santé et caisses de retraite (carsat)*

S. BICHSEL - Agien Santé - Evolution de la dépendance - 2023

43

### Cas concret : Vignette Clinique !

- Vous travaillez en service de médecine générale. Vous prenez en charge **Mr T, patient de 68 ans**, qui a été opéré d'une prothèse totale de hanche suite à une chute dans son jardin : il est tombé de son échelle.
- Mr T est à la retraite. Il est célibataire et n'a pas d'enfant.
- Le patient est à J +4 de la chirurgie. Il a été transféré ce matin dans le service car une place en SMR (SSR) ne sera disponible que dans quelques jours.
- Ses paramètres vitaux sont normaux. Le pansement est propre et refait ce jour. Mr T n'est pas douloureux sauf à l'occasion des déplacements. Il a le droit de se lever mais il a besoin d'un cadre de marche pour se déplacer.
- Il n'est à ce jour pas en capacité de se lever seul. Un disque de transfert a été mis en place par le kinésithérapeute. Les aides soignantes se chargent des transferts en collaboration et sous la responsabilité des IDE
- Mr T n'a pas de troubles cognitifs. Il suit un traitement personnel pour des pathologies chroniques stabilisées. Il prend le même traitement depuis plusieurs années. Il a emporté avec lui ses boîtes de médicaments.

S. BICHSEL - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - 175 Visites

44

### TD : évaluons la situation de Mr T



- Selon vous :**
- En quoi est-ce que Mr T est autonome ?
- En quoi est-ce que Mr T est Dépendant ?
- D'après votre estimation, de quels intervenants pourrait il avoir besoin et à quelle fréquence pour son retour à domicile ?
- D'après cette estimation, combien coûterait à Mr T l'ensemble de ces interventions sur la base d'un coût moyen de **25€ de l'heure** (sans aucune prise en charge sécurité sociale / mutuelle / APA ...)?
- Enfin : à combien estimez vous son GIR ??
- Au regard de votre estimation, précisez si Mr T aura le droit à l'APA ?

S. BICHSEL - Agien Santé - Evolution de la dépendance - 2023

## Evaluons la situation de Mr T

45

- En quoi est ce que Mr T est autonome?
- Mr T est autonome car il est en capacité de prendre ses décisions.
- Mr T a cependant perdu en autonomie (en capacités!) dans sa mobilité. A l'aide de son cadre de marche, Mr T maintient son autonomie.
- En quoi est ce que Mr T est dépendant?
- Mr T a perdu n'arrive plus à effectuer ses transferts sans aide technique et a besoin de l'intervention d'un tiers : Il ne peut pas faire ses transferts seuls.
- Il est dépendant pour se déplacer sur de longues distances du fait de sa douleur notamment

S. RONDEL - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - IFS Viroflor

- **Coût des aides :**
  - Aide pour le lever, la toilette et l'habillage ...
  - Aide pour les courses et les repas, pour aller à la pharmacie ....
  - Aide pour le ménage ..
  - Aide pour se déshabiller et se coucher ...
- Coût Sur la base de 10 heures par semaine (aide et soins) :  $25 \times 10 \times 4,3 = 1075\text{€}$
- Selon vous, Quel serait son GIR ?
- Si GIR 3 ou 4 => oui => 746 euro. Si GIR 5 : non !

### Vérifions !

- <https://www.ibou.fr/files/aggir/grille.php>

S. RONDEL - Agir en Santé - Evaluation de la dépendance - 2023

## CONCLUSION

47

- Ces concepts d'autonomie et dépendance sont des **clés de lecture** de la situation clinique du patient pour adapter et personnaliser les soins :
- - diagnostiquer le degré d'autonomie et dépendance, les besoins et risques de perte en autonomie, **à un instant T**
- - adapter un plan de soins **personnalisé** en faveur du maintien voire retour à l'autonomie dans le sens des capacités, en prenant en compte les singularités de la personne, ses souhaits et attentes
- - Identifier un **changement** dans la situation afin d'ajuster le plan d'aide et de soins en collaboration pluridisciplinaire
- - ajuster le projet thérapeutique en pluridisciplinarité le cas échéant
- **Sans jamais oublier la traçabilité dans le dossier de soins ! :-)**

S. RONDEL - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - IFS Viroflor

Si on a le temps : post test !

48



S. RONDEL - Autonomie et Dépendance - Janvier 2024 - IFS Viroflor



**MERCI DE  
VOTRE  
ATTENTION !**

S. BOURDEL - Autonomie et Dépendance - Janvier 2014 - P33 Virelles